



UNION DES INDUSTRIES DE LA
CONSTRUCTION ET DU COMMERCE DU BOIS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
15 JUIN 2026

Une nouvelle gouvernance pour l'UICCB

L'Union des Industries de la Construction et du Commerce du Bois réunissait son Assemblée Générale, le 11 juin 2026 à Bordeaux. Issue du rapprochement entre l'UICB et LCB, la seule Organisation Professionnelle indépendante entièrement dédiée au bois construction, depuis la ressource jusqu'à la mise en œuvre, a élu ses nouvelles instances dirigeantes pour porter encore plus fort la voix d'une filière indispensable pour la décarbonation de l'acte de construire.

Les membres de l'UICCB se sont réunis les 11 et 12 juin, à Bordeaux, pour l'Assemblée Générale de leur Organisation Professionnelle. Cette élection fait suite au rapprochement de l'UICB et de l'association Le Commerce du Bois, concrétisée le 11 décembre 2025. Ce rendez-vous statutaire annuel a été l'occasion pour les dirigeants des entreprises adhérentes d'élire leurs représentants au sein du Conseil d'Administration, qui ont choisi en leur sein les 6 membres de son Bureau.

Composition du Bureau de l'UICCB :

- Frédéric CARTERET (FCPlus) – Président
- Phillipe DENAVIT (Malvaux) – Vice-Président
- Bertrand MINOT (Groupe Minot) – Vice-Président
- Dominique CHARMOILLE (Charm'ossature) – Trésorier
- Marc MEUNIER (Groupe ISB) – Secrétaire
- Dominik MOHR (CID)

Le Conseil d'Administration de l'UICCB est composé de deux représentants de chacun de 5 collèges métiers qui constituent l'Union : Constructeurs, Industries de la structure, Industries de la menuiserie et des bois rabotés, Entreprises de l'approvisionnement, Entreprises de la distribution et des autres produits biosourcés. Ce Conseil d'Administration compte également parmi ses membres 5 représentants élus parmi les

membres adhérents. Ainsi, et malgré un secteur d'activité où les dirigeants d'entreprises sont très majoritairement des hommes, l'UICCB accueille 3 femmes au sein de son Conseil d'Administration :

- Karine BOUHIER (LCA)
- Elodie LAVIGNE (Versowood)
- Stéphanie QUILLIET (Gedimat)

Frédéric CARTERET, Président de l'UICCB :

« Dans un monde où les combats sont de tous ordres et quotidiens, la convergence dans les volontés de nos entreprises et de nos organisations permettra au bois d'aller plus loin, plus haut dans les parts de marché. Plus que jamais, dans un contexte des plus incertains (situation économique extrêmement tendue, environnement réglementaire contraint et exigences où le mieux est l'ennemi du bien), notre secteur d'activité doit unir ses forces pour réussir à se projeter sereinement et durablement. C'est l'une des missions de l'UICCB, qui concrétise en ce jour son rôle d'acteur fédérateur des énergies au sein de la filière forêt-bois. »



Les membres du Bureau de l'UICCB. De gauche à droite : Bertrand MINOT, Frédéric CARTERET, Philippe DENAVIT, Dominik MOHR, Maurc MEUNIER, Dominique CHARMOILLE



A propos de l'UICCB

L'Union des Industries de la Construction et du Commerce du Bois a vu le jour le 11 décembre 2025, à la suite du rapprochement entre l'Organisation Professionnelle UICB et l'association Le Commerce du Bois. Elle devient la seule organisation professionnelle indépendante, rassemblant les entreprises fabriquant industriellement des constructions ou des éléments de constructions en bois et autres matériaux biosourcés, les entreprises de construction de bâtiments à structure bois, les entreprises ayant une activité de commerce, négoce ou importation de produits en bois ou autres matériaux biosourcés, et plus généralement l'ensemble des acteurs, personnes morales, concourant en France au développement de la construction bois et biosourcée.

L'UICCB regroupe plus de 500 entreprises de toutes tailles, cumulant un chiffre d'affaires total de 7 milliards d'euros et rassemblant plus de 10.000 salariés.